

ARAMON ARGILLIERS CASTILLON-DU-GARD COLLIAS COMPS DOMAZAN ESTÉZARGUES FOURNÈS MEYNES MONTFRIN POUZILHAC REMOULINS SAINT-BONNET DU GARD SAINT-HILAIRE D'OZILHAN THÉZIERS VALLIGUIÈRES VERS-PONT DU GARD

Le magazine de la Communauté de Communes du Pont du Gard / janvier 2020











## SOMMAIRE

P.3 Retour sur...

Une saison riche en événements! / Crèche "Galopins, Galopines" / Actualisation des connaissances / Opération 2019 du "Bus de la Mer" / Opération PCO / Halte fluviale "Les Estères" / Politique de soutien aux projets d'investissement communaux

P.6 Travaux

Crèches et micro-crèches / Lavoir de Vers-Pont du Gard / Portails Ateliers Relais

P.7 Développement durable

Ecologie Industrielle et Territoriale / Des panneaux solaires sur le toit des Ateliers Relais

P.8 Actions et projets

Schéma de mutualisation des services, du nouveau pour 2019 / WebSIG / Maison France Services / Gemapi / Forum de l'emploi saisonnier

P.10 Tourisme

Bilan de la saison 2019 / Boucles cyclos découvertes / Réouverture de la ligne rive droite du Rhône

P.11 Vie économique

CleanTech Booster

P.12 CISPD

Surveillance berges gardons / Soutien à la politique de la réserve militaire / Programme d'actions

P.13 Votre interco

Informations électorales / Extension des consignes de tri sélectif

P.15 Page pratique







## **RETOUR SUR...**



### Une saison riche en événements!

C'est par quatre mois riches en événements que s'est terminée l'année 2019, avec des manifestations à destination de tous les publics, adultes comme enfants, amateurs de musique comme de danse, de théâtre de rue ou de randonnée.

En septembre, le <u>ciné-concert Encore raté</u>! par la Compagnie nîmoise Dynamogène a permis d'investir les places de Fournès et Collias et de profiter des belles soirées d'été, avec humour et fantaisie.

Puis Nicola Bignami et Paolo Poti ont enchanté un public de mélomanes et fait résonner violon et piano dans des endroits magnifiques dont l'église de Pouzilhac ou le château d'Aramon pour <u>Saison en Musique</u>.

Invitation au voyage et poésie ont également coloré

cette programmation 2019, avec le <u>concert dessiné</u> proposé par l'association Contes et musiques du monde à Remoulins, où l'on a pu voir les chansons d'Antoine Trouillard inspirer la main de son frère Guillaume.





<u>Big Zazou</u>, rendez-vous jeune public incontournable de l'automne, a rassemblé cinq-cents petits et grands, devant cinq pièces de théâtre très variées, et une projection. Un succès!

Les <u>Samedis d'en Rire</u> se sont quant à eux joués à guichets fermés, même si les habitués du festival n'ont pu profiter que de deux des trois spectacles initialement prévus. Heureusement, « Chéri on se dit tout », annulé à cause de la météo, sera de nouveau proposé en mai.

Enfin, la saison culturelle s'est clôturée au Pont du Gard avec deux événements d'exception. Tout

d'abord <u>Les Facettes de la danse</u>, par les élèves du conservatoire d'Avignon qui ont montré l'étendue de leur talent à travers des tableaux de danse classique, contemporaine et hip-hop. Puis l'<u>Orchestre Opéra National de Montpel</u>-

<u>lier</u>, conduit par le jeune chef suédois Magnus Fryklund a régalé un public conquis par Dvořák, Mozart et Beethoven.

Le sport n'a pas été en reste puisque les marcheurs ont pu profiter de la Ronde des Randos d'automne, à Saint-Bonnet, Comps et Valliguières, accueillis comme chaque année par des associations locales qui avaient à cœur de faire découvrir leur village. Une soupe chaude attendait les courageux qui avaient bravé le froid pour admirer les beaux paysages et le petit patrimoine de notre territoire.

Nous vous donnons rendez-vous l'année prochaine, avec le festival Au fil du Jazz qui lancera la programmation 2020!



## **RETOUR SUR...**

## Crèche "Galopins, Galopines"

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2019, la crèche associative "Galopins, Galopines", située à Estézargues est devenue une crèche intercommunale, gérée par la communauté de communes.

Une harmonisation des pratiques avec les autres structures Petite Enfance intercommunales de la CCPG s'est effectuée de septembre 2018 à septembre 2019 avec au 1<sup>er</sup> janvier 2019 le passage officiel à la Communauté de Communes du Pont du Gard.

Les personnels de la crèche ont su faire preuve d'adaptation pour modifier leurs pratiques et répondre aux attentes de leur nouvel employeur. Désormais membres du personnel de la CCPG, les agents de la crèche bénéficient des actions de formation et de prévention portées par la communauté de communes.

La structure d'Estézargues complète le Service Petite Enfance de la CCPG qui comprend également :

- 2 micro-crèches (10 places) situées à Collias et à Comps,
- 1 crèche (20 places) située à Vers Pont du Gard,
- 1 crèche (30 places) située à Aramon,
- 2 crèches (40 places) situées à Remoulins et Montfrin,
- 1 Relais Assistants Maternels (RAM) situé à Remoulins,
- 1 Lieu d'Accueil Enfants Parents (LAEP) situé dans les locaux du RAM,
- la coordination du service située au siège de la CCPG à Remoulins.



## Actualisation des connaissances

Deux journées d'actualisation de connaissances ont été organisées par la communauté de communes en 2019 à destination des secrétaires de mairies et Directeurs Généraux des Services du bloc local.

La première avait lieu le 21 mai, sur le thème des marchés public. La récurrence, dans toutes les communes, de problématiques inhérentes au domaine complexe des marchés publics a fait germer l'idée de proposer cette journée d'information commune. L'auditoire a fortement apprécié les exemples concrets donnés tout au long de la journée pour illustrer certains points de ce domaine très complexe et l'initiative de mise à jour des connaissances. Ce format pouvait donc être renouvelé éventuellement pour d'autres domaines.

Une deuxième réunion sur le thème de la fiscalité a ainsi été organisée le 22 octobre. Les participants ont pu partager tout au long de la journée sur différents thèmes : Définition et caractéristiques principales des différentes taxes; transparence fiscale; promotion d'une politique fiscale au service d'une croissance solide, durable et inclusive; utilisation et développement d'un outil fiscal vecteur de développement et identification des meilleures pratiques et/ou des nouvelles pratiques à mettre en œuvre. Cette journée fut l'occasion pour l'ensemble des participants d'actualiser leurs connaissances et leurs pratiques dans ce domaine pointu à l'heure de la réforme de la taxe d'habitation et de ses impacts sur les collectivités locales.

### Opération 2019 du "Bus de la Mer"

Du lundi 9 juillet au jeudi 29 août 2019, des bus, affrétés par la Communauté de Communes du Pont du Gard, ont desservi chacune des 17 communes membres de l'intercommunalité. Une fois par semaine, les usagers du territoire pouvaient se rendre au Grau du Roi pour le coût d'1 euro. Mille sept cent huit places ont été utilisées cette année, soit une fréquentation moyenne en hausse de 13% sur un an.

## Tour de France Opération PCO sécurité

Pour cette édition 2019, Le Tour de France a mis à l'honneur notre territoire en passant sur le majestueux Pont du Gard.

Pour la 1ère fois, la CCPG a accueilli dans ses locaux le Poste de Commandement Opérationnel mis en place par la Préfecture pour assurer et garantir l'ordre public et le bon déroulement de l'événement en matière de sécurité.

Compte tenu de la notoriété de cet événement et des risques réels liés au terrorisme ou autres mouvements contestataires, c'est un dispositif "consistant mais pas disproportionné", a justifié le préfet Didier Lauga, qui a été mis en place avec plus de 500 agents mobilisés, 400 gendarmes pour le groupement du Gard, équipes cynophiles, pilotes de drones, sans compter les gendarmes intégrés au Tour de France et autres membres du GIGN, 430 pompiers appuyés par des patrouilles de l'ONF.

Au-delà de la dimension sportive incontournable, cet évènement a permis de renforcer la coopération entre les différents acteurs de la sécurité.

## Halte fluviale "Les Estères"

Depuis le mois d'octobre les tarifs du relais fluvial "Les Estères" ont évolué et proposent des remises en fonction du nombre de jours réservés. Le but étant de fidéliser la clientèle et d'inciter les bateliers à prolonger leur séjour.

Par ailleurs, depuis le mois de septembre 2019, des travaux de remise en état du site ont été réalisés.

La communauté de communes a notamment procédé à l'arrachage de la jussie qui est un plante invasive dont les racines peuvent s'enfoncer jusqu'à 3 mètres de profondeur, empêchant les bateaux de manœuvrer.

En novembre 2019, une étude bathymétrique, qui s'apparente à un relevé topographique de la profondeur d'eau, a été réalisée afin de chiffrer les travaux de dragage du site.

# Politique de soutien aux projets d'investissement communaux

Le fonds de concours permet à la communauté de communes d'intervenir dans un domaine pour lequel elle n'est pas compétente. C'est un dispositif financier volontariste qui participe à la réalisation de projets d'investissements. Inscrit dans le cadre du pacte financier et fiscal 2016-2018 et prolongé



en 2019, cette intervention, à la demande des communes, est proportionnelle aux projets éligibles.

L'attribution des fonds de concours a concerné, sur la période 2016-2019, 19 projets communaux dont les 12 réalisations suivantes : Création d'aires de jeux ou parc multisports à Argilliers, Estézargues, Montfrin, Théziers et Vers-Pont du Gard, "Maison des associations" à Castillon-du-Gard, embellissement de l'accès au centre-village à Fournès, aménagement d'une médiathèque à Domazan, travaux de rénovation restauration scolaire à Valliguières, aménagement d'une maison de santé à Meynes, mise en valeur de l'environnement patrimonial à Saint-Bonnet du Gard, travaux d'équipements sportifs aux courts de tennis à Castillon-du Gard.

Sept projets sont en cours : Travaux de construction du complexe sportif à Remoulins, aménagement d'une médiathèque à Meynes, mise en valeur du "Cœur de village" par l'embellissement du bourg à Pouzilhac mais aussi à Estézargues et à Remoulins, mise en valeur d'une politique sportive à Pouzilhac par l'installation d'appareils de fitness, fin de la mise en valeur de l'environnement patrimonial à Saint-Bonnet du Gard.



Au total près de 440 000 € sur 4 ans auront été consacrés à ce dispositif représentant près de 15 % de contribution à l'investissement public local sur le territoire intercommunal établi à plus de 3,2 millions d'euros sur la période considérée.

## **TRAVAUX**



### Crèches et micro-crèches

Les 7 crèches et micro-crèches de la Communauté de communes du Pont du Gard ont bénéficié comme chaque été de travaux d'entretien dont certains ont pu être réalisés en régie par les agents des services techniques (réparations diverses, peintures et entretien des façades bois des crèches de Montfrin, Aramon et Estézargues).

Des travaux visant à améliorer l'accueil des tout-petits et les conditions de travail des professionnels de la petite enfance ont également été entrepris, comme la réfection du sol souple garnissant la cour de la micro-crèche de Collias, intégralement remplacé.

Une nouvelle campagne de climatisation des locaux a permis d'équiper les dortoirs et bureau de la mi-



cro-crèche de Collias, les bureaux des multi-accueils de Montfrin et Estézargues ainsi que la salle de repos du personnel de la crèche d'Aramon. Dans le même sens, la pose de stores et de voiles d'ombrage permet de limiter l'ensoleillement parfois trop important des crèches de Montfrin, Comps, Vers et Remoulins.

### Lavoir de Vers-Pont du Gard

Suite à des problèmes d'infiltration, dans le cadre de sa compétence "Plan Patrimoine" la CCPG a entrepris la réfection du lavoir de Vers-Pont du Gard pour un montant de 14.865€ TTC.

Les travaux réalisés cet été et achevés début septembre, ont nécessité un curage du réseau d'eaux pluviales, la séparation des écoulements et leur gestion des différents bassins, ainsi que l'étanchéité de ces mêmes bassins et les enduits de finition.



### **Portails Ateliers Relais**

Dans le cadre de sa compétence économie et suite à des vols constatés à la ZA de Théziers, la CCPG a décidé de créer 2 portails de plus de 9m chacun afin de mettre en sécurité le site.

Toute la structure a été réalisée par le ferronnier et les agents techniques de l'intercommunalité, seul les parties mécaniques proviennent d'un fournisseur local. La CCPG a ainsi pu mettre en exergue les compétences de ses agents et effectuer une économie substantielle.



# DÉVELOPPEMENT DURABLE



## Ecologie Industrielle et Territoriale

La Communauté de Communes du Pont du Gard s'est engagée avec la Communauté d'Agglomération du Gard Rhodanien dans un Contrat de Transition Écologique (CTE), dispositif piloté par l'État. Dans ce cadre, un des objectifs de la collectivité est de déployer sur son territoire pour les entreprises une démarche d'Économie Circulaire (qui intègre l'Écologie Industrielle et Territoriale).

L'événement de lancement de cette démarche s'est déroulé le 13 novembre 2019 à Fournès. Il a regroupé 24 personnes (acteurs économiques, institutionnels...). Il a été l'occasion de présenter la démarche et d'initier une réflexion collective - à travers deux ateliers - visant à établir un état des lieux des ressources et des besoins du territoire.



Deux autres ateliers ont eu lieu les 15 et 16 janvier 2020 dans les locaux de la CleanTech Valley à Aramon, l'un sur la thématique "Échangez, mutualisez, valorisez vos ressources organiques (biodéchets, déchets verts)" qui s'adressait aux Agriculteurs, éleveurs, viticulteurs, restaurateurs, hôteliers et un autre atelier sur la thématique « Échangez, valorisez, massifiez vos coproduits, rebuts ou déchets d'exploitation » qui s'adressait aux PME et industriels.

Contact : bureau d'étude Upcyclea (animateur de la démarche) eit@cc-pontdugard.fr ou 01.84.60.48.84.

## Des panneaux solaires sur le toit des Ateliers Relais

Soutenir la transition énergétique sera prochainement possible pour tout habitant de la Communauté de Communes du Pont du Gard. La loi sur la transition énergétique pour la croissance verte vise à permettre à la France de contribuer plus efficacement à la lutte contre le dérèglement climatique et à renforcer son indépendance énergétique tout en offrant à ses entreprises et ses citoyens l'accès à l'énergie à un coût compétitif. La Région Occitanie quant à elle a l'objectif de faire de notre région la première région à énergie positive...

Dans ce cadre, la coopérative CITRE, dont le siège social est à Uzès, a proposé à la CCPG d'installer sur les toits des ateliers relais de Théziers des unités de production d'électricité à base de panneaux photovoltaïques pour une puissance de 66kWc. L'électricité produite sera revendue à ENERCOOP, fournisseur d'électricité verte. Entièrement financée par les citoyens avec l'aide de la Région Occitanie et le soutien du Département du Gard, l'installation devrait être opérationnelle d'ici la fin du 1er trimestre 2020.

### Qui est CITRE la coopérative ?

Créée en 2017, CITRE est une SCIC-SAS (Société coopérative d'intérêt collectif). L'originalité de ces coopératives est que le capital et la gouvernance sont détenus par les citoyens, les professionnels associés aux projets, les bénéficiaires des installations, les collectivités locales : la place de chacun est claire et régie par des règles de droit (droit des sociétés, de la coopération et des collectivités locales) et par le contrat passé entre les sociétaires. Elle permet aux acteurs locaux et aux habitants de s'impliquer dans le développement de leur territoire avec les collectivités locales. Les énergies renouvelables sont un moteur de développement pour les territoires, la signature du CTE en est une autre illustration.

### Appel au financement participatif

La coopérative lance une campagne de financement participatif auprès des habitants de la Communauté de communes du Pont du Gard. C'est l'occasion d'investir son épargne dans des projets porteurs d'avenir en souscrivant des parts de capital (50€ la part) et en ouvrant des comptes courants d'associés (CCA). Apparentés à des prêts à court et moyen termes, les CCA sont rémunérés de 0,9 à 3% pour des placements de 3 à 10 ans.

\* cf. étude des retombées économiques locales des projets citoyens de production d'énergie renouvelable — Energie Partagée et ADEME — décembre 2019).

Contact CITRE: www.citre-coop.com contact@citre-coop.com / 07 83 50 59 75 Contact CCPG: 04.66.37.67.67

Contact CCPG . 04.00.37.07.0

## ACTIONS ET PROJETS



Un partenariat privilégié et collaboratif entre la Communauté de Communes du Pont du Gard et les communes membres

## Schéma de mutualisation des services, les actions de 2019

La mise en place d'un budget annexe de "Mutualisation" distinct du budget principal a permis, en 2019, de présenter la réalité de l'intérêt du bloc local pour les actions déployées entre la Communauté de Communes du Pont du Gard et les communes membres. Ceci a également permis d'assurer une visibilité cohérente des missions publiques notamment pour celles nécessitant une mise en commun de moyens qu'ils soient d'équipements ou personnels, ou pour celles où des flux financiers existent.

Ainsi, depuis le désengagement de l'État, l'instruction des autorisations et actes relatifs à l'occupation et à l'utilisation du sol à l'exception de certaines déclarations préalables s'effectue au sein de la Communauté de Communes pour l'ensemble des 17 communes du territoire.

Plusieurs formations ont été également mises en place pour les agents des communes et de la Communauté de Communes comme "Recyclage Sauveteur Secouriste du Travail (SST)", "Prévenir l'usure professionnelle dans les métiers de la petite enfance".



Il en est de même pour la reconduction, pour la deuxième année, de l'opération de surveillance des berges du Gardon pendant la saison estivale 2019 sur les communes de Collias, Remoulins et Vers-Pont-du-Gard par la présence effective de deux agents de tranquillité publique sur le terrain.

Enfin, des communes, comme Comps, Estézargues, Valliguières et Remoulins, ont pu bénéficier, tout au long de l'année 2019, d'un renfort ponctuel pour un soutien logistique pendant le Tour de France, les fêtes votives, ou aussi, sur une plus longue durée, pour les espaces verts ou pour la réhabilitation du patrimoine communal.

D'autres dispositifs, opportunités et missions de mutualisation au sein et hors du bloc local pourront être accueillis sur 2020, toujours dans une volonté de répondre aux besoins des usagers.

### WebSIG

Un WebSIG est mis à la disposition du public. Il s'agit d'outil cartographique numérique et interactif.

Il permet de localiser, identifier et consulter en ligne des informations géographiques comme le cadastre, les documents d'urbanisme ou les différents risques sur le territoire...

Accessible via le site internet de la Communauté de Communes du Pont du Gard, onglet "Au quotidien" puis "cartographie", il est compatible avec les smartphones et tablettes.

Pour tout besoin d'information ou d'aide à l'utilisation de cet outil, vous pouvez contacter le service SIG au 04.66.37.67.67.

### Espace France Services

Le Relais Intercommunal de Services au Public est un lieu d'accueil, d'information et d'orientation pour tout public. Service de proximité intercommunal, il est accessible à tous, sans rendez-vous, à Remoulins et Aramon.

Le relais dispose de trois labels : Relais Emploi, Service Public Régional de l'Orientation et Maison de Services Au Public. Au 1<sup>er</sup> janvier 2020, ce dernier est devenu Espace France Services.

Cela va se traduire par la mise en œuvre d'une nouvelle offre de services sur le territoire avec de nouveaux partenariats.

Les Maisons France Services proposent à minima les démarches relevant de ces organismes :

- Caisse d'allocations familiales,
- Ministères de l'Intérieur, de la Justice, des Finances Publiques,
- Caisse nationale d'Assurance maladie,
- Caisse nationale d'Assurance vieillesse,
- Mutualité sociale agricole,
- Pôle emploi,
- La Poste.

Ce socle de services pourra être enrichi par les collectivités locales et d'autres partenaires. Pour exemple, le Relais Intercommunal de Services au Public propose des permanences de la Mission Locale, des permanences juridiques, d'association d'insertion, du Syndicat Mixte des Gorges du Gardon et prochainement, des Défenseurs du Droit. Consultez le site www.cc-pontdugard.fr rubrique "Au quotidien" puis "Emploi et démarches administratives" pour suivre l'activité du relais.

Contact

Remoulins : 4 Rue St André - Tel. 04 66 37 27 13
Lundi / Mardi / Jeudi / Vendredi
de 8h30 à 12h00 et de 14h00 à 17h00
et mercredi de 8h30 à 12h00
Aramon (permanences) :
Maison de la Solidarité et de l'Emploi
Avenue Saint Martin Tél. 04.66.57.11.66
Mardi et jeudi de 8h30 à 12h00

#### **GEMAPI**

### Prévention des inondations

L'EPTB Gardons assure la gestion de l'eau et des cours d'eau, dont la compétence GEMAPI (Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations), à l'échelle du bassin versant des Gardons. De nombreux travaux d'importance sont programmés en 2020 par l'EPTB sur le territoire de notre intercommunalité.

- Travaux pour la restauration du Briançon à Théziers : 3,5 km de cours d'eau pour un montant de 3,77 M€ HT,
- Plan de gestion de la zone humide des Paluns par la commune d'Aramon, le montant du projet s'élève à 240 000 € HT,
- Acquisitions foncières amiables sur le secteur des Paluns pour la restauration d'un fonctionnement du secteur compatible avec une zone humide. Le budget alloué à ce projet est de 450 000 € TTC,
- Projet de franchissabilité du seuil de Collias. L'enveloppe de l'opération est de 270 000 €HT,
- Les travaux de reprise de la passe à poisson de Remoulins.

### Forum de l'emploi saisonnier

Depuis déjà plusieurs années, ce forum est le rendez-vous incontournable de l'emploi saisonnier sur le territoire. Il peut également être l'occasion de se renseigner sur les aides à la formation, les mesures pour l'emploi ou les dispositifs consacrés à l'alternance.

Cette matinée, organisée par la Communauté de Communes du Pont du Gard et Pôle Emploi, regroupe des entreprises des secteurs du tourisme, de l'hôtellerie-restauration, de l'agriculture et des services à la personne et permet à ceux qui cherchent un poste d'avoir un entretien direct avec l'employeur. Ce format est un gage d'efficacité pour l'entreprise et pour le demandeur d'emploi.

Lors de l'édition 2019, 35 entreprises étaient présentes, proposant 518 postes à pourvoir. 748 entretiens avaient été menés sur la matinée.



## **TOURISME**



## Destination touristique Pays d'Uzès Pont du Gard Bilan de la saison 2019

Entretien avec Amandine Thirot, Directrice de l'Office de Tourisme Destination Pays d'Uzès Pont du Gard.

#### Comment s'est passée la saison touristique 2019?

La saison 2019 a été caractérisée par des variations de fréquentation très importante sur notre Destination. En effet, les fortes chaleurs de juin et juillet ont notamment eu un impact assez négatif sur la consommation touristique locale. Néanmoins, une fois compilés sur l'année entière, les chiffres de fréquentation sont qualifiés par de nombreux acteurs touristiques locaux comme satisfaisants.

#### Quels sont les axes de travail à venir pour l'office de tourisme et les actions pour la saison 2020 ?

Les modèles de consommation touristique évoluent très vite, tout comme les habitudes de nos clients. Nous avons donc avant tout un enjeu d'adaptabilité et de satisfaction de nos clients. Pour cela, nous nous apprêtons à être auditer pour l'obtention de la Marque Qualité Tourisme. Après cela, nous déposerons une demande de classement en Catégorie I.

Nous avons également un axe important de travail aux côté des socioprofessionnels avec notamment des missions d'accompagnement et de qualification de l'offre.

Également en préparation pour cette saison, la mise en place d'un outil d'observation et d'analyse des comportements touristiques locaux. Il nous faut connaître nos visiteurs et mieux les comprendre afin de pouvoir leur apporter des réponses et des outils les plus pertinents possibles.

Et bien entendu, des actions de promotion et de communication prévues tout au long de l'année pour contribuer à l'accroissement de la notoriété de la Destination. Nous serons notamment présents au salon des vacances de Bruxelles, au salon de la randonnée à Lyon, mais aussi à des salons professionnels à Nantes et à Toulouse.

*Une date à retenir : 26 mars 2020 :* Le Forum des Pros, événement proposé par l'OT à destination des acteurs touristiques locaux avec conférences, débats et lancement de saison.

## Boucles cyclos découvertes

Les travaux des Boucles cyclo-découvertes de L'Uzège-Pont du Gard et de La vigne à vélo ce sont achevés en septembre 2019.

Le développement de la pratique touristique est en forte augmentation, il constitue une demande de la population et représente une des filières les plus dynamiques du marché touristique français. La pratique du vélo est une formidable occasion de faire découvrir un territoire et a l'avantage des mailler les communes et de diffuser les flux touristiques entre les points de grand intérêt touristique et les communes avoisinantes.

Cout et financement de l'opération :

Part de l'Union Européenne : 3.734 € soit 26% Part du Département du Gard : 7.156 € soit 50% Part de la CC Pays d'Uzès : 559 € soit 4% Autofinancement : 2.862 € soit 20% Coût total du projet : 14.311 €











Projet cofinancé par le Fonds Européen Agricole pour le Développement Rural L'Europe investit dans les zones rurales

## Réouverture de la ligne SNCF rive droite du Rhône

Encourager l'usage du transport collectif en combinant, si besoin, plusieurs moyens de transport, telle est l'ambition de la Région Occitanie, autorité organisatrice des transports en charge des mobilités régionales.

Connectée aux lignes régionales d'autocars et au réseau ferré national, la ligne de la Rive Droite du Rhône renforcera la dynamique impulsée par la Région en faveur de l'intermodalité.

Une concertation publique sur le projet s'est tenue du 13 novembre au 14 décembre 2019. Le projet a suscité de nombreuses contributions, notamment via internet avec 1224 réponses au questionnaire et 170 avis déposés sur le registre. S'ouvre maintenant une phase d'analyse et de synthèse des avis exprimés.

Le projet répond à des objectifs concrets :

- Accompagner le développement touristique et économique du territoire.
- Améliorer l'accessibilité du Gard rhodanien et, plus largement, la desserte de l'est du département du Gard.
- Relier les communes aux principaux lieux de vie et pôles d'activités.
- Renforcer la desserte en transports en commun, pour réduire l'usage quotidien de la voiture.
- Proposer aux habitants, salariés, étudiants... une offre de mobilité performante et respectueuse de l'environnement.

# VIE ÉCONOMIQUE



### CleanTech Booster

Le CleanTech Booster propose un programme d'accompagnement pendant 9 mois au sein de la Villa, située sur le site de l'ancienne centrale thermique d'Aramon, espace de partage entre les grandes entreprises et les institutions fondatrices de l'association CleanTech Vallée et les jeunes entreprises sélectionnées. Cette démarche collaborative permet aux entreprises d'accélérer la ré-industrialisation du Gard par la transition écologique et l'innovation verte.

Depuis le mois d'avril, les industriels membres de la CleanTech Vallée, ont réalisé plusieurs phases de sélection parmi les start-up et PME candidates. 30 entreprises ont présenté leur candidature et 11 lauréates bénéficient depuis septembre du programme d'accompagnement du CleanTech Booster : 5 PME innovantes et 6 start-up. Parmi les ateliers dispensés tout au long de l'année, des séances pratiques autour du pitch, du business model, du management, de la co-innovation, de l'ingénierie financière de la communication, du recrutement...

#### Les PME innovantes

**Alcyon** propose un projet de méthaniseur sur le territoire couplé avec un dispositif innovant de pyrogazéification. La pyrogazéification valorise en énergie les déchets résiduels (plastiques, bois...), qui sont mal traités par les autres filières. Cette solution apporte une réponse concrète et pragmatique à la question des déchets au sein des territoires.

Le projet d'*EAI* porte sur un service écoresponsable associant logiciel et accompagnement humain. Il permet aux entreprises / institutions qui génèrent beaucoup de documents liés à la gestion de projets de simplifier leur process, d'assurer la traçabilité de leurs documents et de mieux piloter les projets, d'optimiser les temps de travail, de tracer les échanges, de rationnaliser le stockage, tout en fiabilisant la donnée via une plate-forme écoconçue.

Fadilec propose un robot aux industriels, permettant de qualifier des colis dangereux grâce à des capteurs et des techniques de mesure experts. Captor permet de diminuer les risques industriels et sanitaires et de sécuriser la santé des opérateurs en évitant l'intervention humaine.

**Gambi-M** propose aux industriels une cartographie 3D intelligente des espaces industriels. Grâce à un drone, des technologies d'imagerie de pointe et une intelligence artificielle avancée, l'offre Gambi M permet de fabriquer une map 3D précise incluant les objets, en quelques jours et à un moindre coût.

Sirea propose un système de gestion et de pilotage de l'énergie à destination des professionnels et des particuliers qui ont besoin de retrouver la maîtrise de leur consommation, de diminuer les coûts énergétiques et de gagner en autonomie. Ce système s'appuie sur un dispositif de stockage composé de batteries recyclées qui permettent d'assurer l'alimentation électrique en diminuant la consommation.



#### Les start-up

Alfileo propose un accompagnement 360° à la stratégie IoT (internet des objets) et sa mise en œuvre opérationnelle. L'offre d'Alfileo s'adresse aux entreprises et collectivités territoriales pour intégrer avec succès une stratégie Ville Connectée, Entreprise Connectée ou Produit Connecté.

*Caproinis*, start-up montpelliéraine, accompagne les professionnels du bâtiment dans le réemploi et le recyclage des matériaux grâce à sa plateforme web et son offre de services. Son activité intègre les études de faisabilité, les diagnostics déchets, la formation sur le réemploi mais aussi des services de négoce et de marketplace.

*Innowtech* propose un robot capteur aux industriels, sans câble et pilotable à distance, en milieu sensible ou difficilement accessible (le dispositif est de petite taille) avec un système de mesures expert. Ce dernier permet d'envoyer les données à distance. Il permet de sécuriser les opérateurs et de prendre des mesures dans des espaces inaccessibles.

*Isymap* propose un dispositif de capteurs de précision utilisable par projection en milieu hostile pour réaliser des mesures en toute sécurité.

*Mireio* propose une méthode industrielle de réhabilitation énergétique des immeubles à destination des propriétaires de passoires énergétiques (collectivités, bailleurs sociaux ou privés). Elle permet la réalisation de réhabilitations énergétique et esthétique globales financées par les gains énergétiques tout en maintenant les occupants dans les lieux.

Safenergy propose un générateur intelligent d'applications mobiles pour les industriels à usage des opérateurs. Le générateur permet de créer une application (HSE par exemple) en seulement 4 jours, et livre les dossiers et comptes-rendus d'inspection dans les propres modèles du client.





## Surveillance berges gardons

Pour la 2<sup>nde</sup> année, les communes de Collias, Remoulins et Vers-Pont du Gard se sont regroupées pour renouveler l'opération de surveillance des berges du Gardon du 1<sup>er</sup> juin au 31 août 2019.

La patrouille, composée de deux Agents de Surveillance de la Voie Publique, veille à faire respecter la propreté des lieux, la tranquillité, contrôle le stationnement mais surtout empêche les feux comme les barbecues qui peuvent avoir des conséquences dramatiques sur la nature. Cette patrouille a aussi pour objectifs de créer et maintenir des relations de proximité avec la population.



En cas de constatation d'infraction à la loi pénale, les agents alertent les forces de l'ordre. En effet, depuis cette année, les agents ne font pas uniquement de la prévention, ils peuvent aussi mettre des amendes.

L'année dernière, grâce à la mise en place de ce dispositif, aucun incendie n'a eu lieu sur ces trois communes. La surveillance s'est effectuée entre 14 h 30 et 21 h 30, cinq jours sur sept, de manière aléatoire pour répondre au mieux aux besoins et avec une présence privilégiée le week-end. Les 2 agents circulent en voiture à pied ou parfois même en canoë!

## Soutien à la politique de la réserve militaire

Créé en 2016, la garde nationale regroupe tous les volontaires ayant signé un contrat d'engagement à servir dans la réserve opérationnelle de premier niveau des armées et des formations rattachées relevant du ministère des Armées; ainsi que dans la réserve opérationnelle de premier niveau de la gendarmerie nationale et dans la réserve civile de la police nationale relevant du ministère de l'Intérieur.

La montée en puissance de la garde nationale vise à être en mesure de déployer quotidiennement plus de 8100 réservistes au service de la sécurité et de la protection des Français.

L'emploi de ces réservistes au sein des forces armées et formations rattachées reste toutefois subordonné à un certain nombre de contraintes qui limitent leur disponibilité, aussi bien en termes de durée d'activité de réserve que de réactivité. La politique de la réserve militaire repose sur l'obligation faite par la loi aux employeurs civils de libérer leurs collaborateurs-réservistes 5 jours par année civile dans le cadre de leur activité de réserve. La politique engagée par le ministère de la Défense depuis 2004 a pour objectif d'aller au-delà des dispositions légales, tout en prenant en compte les impératifs économiques et professionnels des employeurs privés et publics.

Par la signature de cette convention de soutien à la politique de la réserve militaire, la CCPG matérialise sa démarche citoyenne, son adhésion à la politique des réserves militaires, à l'esprit de défense et contribue à la sécurité nationale.

### Programme d'actions

1er semestre 2020

**05/03 :** Matin Citoyen à 10h à la bibliothèque de Domazan sur le thème des violences conjugales

**08/03 :** Journée internationale des femmes : spectacle GARDIENNES à 16h au Site du Pont du Gard

**08/03**: Initiation au self défense féminine à 14h au site du Pont du Gard

**Tout le mois de Mars** : mise à l'honneur d'ouvrages spécialisés sur la condition féminine dans le réseau des bibliothèques

Établissements scolaires du territoire : interventions sur les addictions auprès du public jeunes

**14/05**: Matin Citoyen à 10h à la bibliothèque de Meynes sur le thème de la relation parents-ados

Juin : réalisation et projection d'une fiction sur le harcèlement en milieu scolaire par les élèves du collège Voltaire de Remoulins

**Toute l'année :** Opération Mobilipass dans les écoles maternelles auprès des élèves de grandes sections sur la prévention routière

Sensibilisation des élèves du collège Pitot à Aramon à la sécurité routière : animations de différents ateliers sur la vitesse et la réglementation, le casque et la ceinture de sécurité, les conduites à risques, la conduite à tenir sur le lieu d'un accident

Pour plus d'infos www.cc-pontdugard.fr ou au 04.66.37.67.67

## **VOTRE INTERCO**



### Informations électorales

#### Quand les élections ont-elles lieu?

Les élections municipales ont lieu tous les six ans. Le prochain renouvellement des conseillers municipaux a lieu le dimanche 15 mars 2020 pour le premier tour et le dimanche 22 mars 2020 pour le second.

#### Qui peut voter aux élections municipales?

Pour pouvoir voter, un électeur doit :

- avoir au moins 18 ans;
- être de nationalité française ou d'un pays membre de l'UE;
- être inscrit sur les listes électorales ;
- jouir de ses droits civils ou politiques.

A savoir : Les demandes d'inscription sur les listes électorales pour participer à ce scrutin devront être déposées au plus tard le vendredi 7 février 2020.

Le jour du scrutin, les bureaux de vote pourront être ouverts jusqu'à 20 heures.

Le mode de scrutin pour l'élection des conseillers municipaux dépend du nombre d'habitants de la commune.

#### Quel est le mode de scrutin?

L'élection des conseillers municipaux a lieu au suffrage universel direct. Le conseil municipal élit ensuite le maire de la commune. L'organisation du scrutin varie en fonction de la taille de la commune.

#### Pour les communes de 1 000 habitants et plus :

Le mode de scrutin est le scrutin proportionnel de listes à deux tours avec prime majoritaire. Au premier tour, si une liste obtient la majorité absolue des suffrages exprimés, la moitié des sièges lui est attribuée. C'est ce qu'on appelle la prime majoritaire. L'autre moitié des sièges est proportionnellement répartie entre toutes les listes ayant obtenu plus de 5% des suffrages exprimés. Si aucune liste n'obtient la majorité absolue, un second tour est organisé. Seules les listes ayant obtenu au moins 10% des suffrages exprimés au premier tour peuvent se représenter. Les candidats qui ont obtenu au moins 5% et moins de 10% peuvent rejoindre une autre liste. La répartition des sièges du conseil municipal se fait comme au premier tour : prime majoritaire avec répartition proportionnelle à la plus forte moyenne.

#### Pour les communes de moins de 1 000 habitants :

Le scrutin est majoritaire plurinominal, à deux tours. La déclaration de candidature est obligatoire depuis les élections de 2014. Les candidats se présentent seuls ou par candidatures groupées. Les électeurs peuvent barrer certains noms ou en ajouter d'autres (panachage). Le nombre de voix est ensuite calculé par candidat. Au premier tour, sont élus au conseil municipal les candidats qui ont obtenu à la fois les voix d'au moins 25% des inscrits et la majorité absolue des suffrages exprimés. Au second tour, sont élus, dans la limite des sièges restant à pourvoir, les candidats qui obtiennent le plus de voix.

## Le vote blanc est-il pris en compte lors de cette élection ?

Depuis la loi de 2014, les votes blancs sont décomptés et annexés au procès-verbal lors des élections. Pour les présidentielles de 2017, près de 660 000 votes blancs ont été totalisés au premier tour et un peu moins de 3 millions au second tour.

## La parité femmes hommes doit-t-elle être respectée ?

Dans les communes de 1 000 habitants et plus, les listes doivent être constituées d'autant de femmes que d'hommes, avec alternance entre un homme et une femme. Cette règle ne s'applique pas aux communes de moins de 1 000 habitants.

#### Qui sont les conseillers communautaires ?

Les conseillers communautaires sont les représentants des communes au sein des organes délibérants des groupements intercommunaux dont elles sont membres (métropoles, communautés urbaines, communautés d'agglomération et communautés de communes). Le nombre et la répartition des sièges du conseil communautaire est déterminé par les communes. Les conseillers communautaires sont élus en même temps que les conseillers municipaux, par fléchage, ou désignés par les conseillers municipaux pour les communes de moins de 1000 habitants.

#### De combien de sièges dispose la CCPG?

La CCPG dispose de 33 sièges répartis entre les communes membres comme suit :

Aramon: 6 Saint-Hilaire d'Ozilhan: 1

Montfrin : 5 Théziers : 1
Meynes : 3 Domazan : 1

Remoulins: 3 Saint-Bonnet du Gard: 1

Vers-Pont du Gard : 2 Pouzilhac : 1 Comps : 2 Valliguières : 1 Castillon-du-Gard : 2 Estézargues : 1

Collias : 1 Argilliers : 1

Fournès : 1

## **VOTRE INTERCO**



## Extension des consignes de tri sélectif

Depuis plus de deux ans, certaines communes de la collectivité sont passées en extension des consignes de tri. Ceci concerne les communes dont la collecte des ordures ménagères sont gérées par la Communauté de Communes du Pont du Gard et le SICTOMU. Ne sont pas encore concernées par cette extension les communes de Théziers, Estézargues, Domazan et Aramon.

Cette extension est une belle opportunité pour réduire le tonnage des ordures ménagères et augmenter la quantité de déchets triés. Mais en quoi consiste cette extension de tri ?

Le but de l'extension est de simplifier les gestes de tri et d'éviter l'éternelle question "ça se met où ?". Et ce pour une simple raison, maintenant tous les emballages alimentaires et non alimentaires en plastique, en métal, en aluminium et en carton se recyclent. Alors la question à se poser c'est "est que c'est un emballage ?"! Si c'est oui, direction la poubelle de tri.

Pas besoin de les laver. Vous avez juste à les déposer vide et en vrac dans le conteneur à votre disposition sur la commune ou dans les sacs prévus à cet effet. Voici quelques exemples de déchets qui peuvent être triés :







Mais attention ! Gare aux erreurs de tri qui se multiplient. Les textiles, les couches, les jouets en plastique et les déchets électroniques ne sont pas à jeter avec le tri. Ces erreurs perturbent la chaîne de tri et engendre un coût de traitement supplémentaire.



Pour le papier et le verre, merci de les déposer à part dans les colonnes de tri à votre disposition. Pour plus de renseignements, vous pouvez vous rendre sur les sites suivants : <a href="www.consignesdetri.fr">www.consignesdetri.fr</a> <a href="www.voustrieznousrecyclons.com">www.voustrieznousrecyclons.com</a> ou www.clubciteo.com

## PAGE PRATIQUE



### >>> Transport à la Demande

Le TAD s'adresse, à toute personne résidant sur le territoire de la Communauté de Communes du Pont du Gard, de plus de 70 ans ou bénéficiant des minimas sociaux. Après inscription (dossier à retirer en mairie), les réservations doivent être faites 7 jours à l'avance, par téléphone au 04.66.37.65.82, du lundi au vendredi, de 14h à 17h.

#### >>> Service Petite Enfance

#### Accueil collectif

Accueil régulier ou occasionnel, l'enfant évolue en compagnie d'autres enfants encadrés par une équipe pluridisciplinaire.

Tél: 04.66.37.65.79

Mail: petiteenfance@cc-pontdugard.fr

#### RAM "Petit d'Homme" (accueil individuel)

Le relais assistants maternels est un lien entre parents et assistants maternels. C'est un lieu d'informations, d'animations, de rencontres, d'échanges et de médiation.

Tél: 04.66.37.65.77

Mail: v.gavilan@cc-pontdugard.fr

#### P'tit LAPE (lieu d'accueil enfants-parents)

"Le P'tit Lape" est un espace convivial de rencontres, d'échanges et de parole pour les parents et les enfants de 0 à 6 ans.

Tél: 04.66.37.65.79

Mail: petiteenfance@cc-pontdugard.fr

#### >>> Police Intercommunale

La police intercommunale intervient sur tout le territoire de la Communauté de Communes du Pont du Gard à partir de 18h. Chef de Service - Stéphanie MATHIEU

Tel: 04.66.03.19.34 / Port: 06.37.65.44.27

### >>> Relais Intercommunal de Services au Public

Remoulins : Maison de services au public, 4 rue Saint André 30210 REMOULINS - Tél : 04.66.37.27.13

Lundi/mardi/jeudi/vendredi : de 8h30 à 12h00 et de 14h00

à 17h00 - Mercredi : de 8h30 à 12h00

Aramon: Avenue Saint Martin 30390 ARAMON

Tél: 04.66.57.11.66

Mardi et jeudi : de 8h30 à 12h00

# >>> L'office de Tourisme Destination Pays d'Uzès Pont du Gard

Bureau d'information touristique de Remoulins

Place des Grands Jours - 30210 Remoulins

Tél: 04.66.37.22.34

Bureau d'information touristique d'Aramon

Place Ledru Rollin - 30390 Aramon

Tél: 04.66.37.95.05

www.destinationpupg.com

#### >>> Gestion des déchets

Déchèterie de COMPS - Tél : 04.66.37.67.67 (Pour les usagers de Comps et Montfrin). Déchèterie de MEYNES - Tél : 04.66.37.67.67

(Pour les usagers de Meynes).

Déchèterie de FOURNÈS - Tél: 04.66.01.88.04

(Pour les usagers de Fournès, Castillon du Gard, Remoulins, St Hilaire d'Ozilhan, St Bonnet du Gard et Valliguières).

Déchèterie d'UZÈS - Tél : 04.66.22.32.70

(Pour les usagers d'Argilliers, Collias et Vers-Pont du Gard).

Déchèterie de CONNAUX - Tél: 04.66.90.58.00

(Pour les usagers de Pouzilhac).

**Déchèterie d'ARAMON - Tél : 0800.82.10.10** (Pour les usagers d'Aramon, Domazan, Estézargues et Théziers).

#### >>> SPANC

Les propriétaires disposant d'une installation d'assainissement non collectif, n'ayant pas réalisé leur contrôle obligatoire doivent contacter le service SPANC :

Kévin GORECKI - Technicien SPANC

spanc@cc-pontdugard.fr / 04.66.37.67.74 - 06.78.13.84.31

#### >>> Contacter la CCPG

Vous avez une question sur l'un de nos services ?

Le site internet de la Communauté de Communes du Pont du Gard est disponible 24/24h et 7/7j : **www.cc-pontdugard.fr** La Communauté de Communes du Pont du Gard vous accueille du lundi au vendredi de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h00.

Tél: 04.66.37.67.67 / Mail: contact@cc-pontdugard.fr

C17 Magazine - Édition de janvier 2020 - N°26 - Dépôt légal à la parution. Adresse : 21 bis avenue du Pont du Gard 30 210 Remoulins. Directeur de la publication : Claude Martinet. Rédacteur en chef : Guilhem Quairel. Maquette : Service communication CCPG. Impression : imprimerie RIMBAUD - 84300 CAVAILLON. Diffusion : Groupe SOCOM . Photos : ©Communauté de Communes du Pont du Gard / ©Adobe Stock / © Upcyclea Tirage : 14 500 exemplaires.



## COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU PONT DU GARD





Venez rencontrer les entreprises qui recrutent!

N'oubliez pas votre CV!

RENSEIGNEMENTS: 04 66 37 27 13













